

16 sep 2011 -12:22

Appartient à [Conseil des ministres du 16 septembre 2011](#)

Budget économique 2012

Communication des chiffres du budget économique 2012

Communication des chiffres du budget économique 2012

Le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2012, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN) en application de la loi du 21 décembre 1994.

En 2011, la croissance du PIB de la zone euro devrait atteindre 1,7% grâce à un premier trimestre dynamique. Quant aux trois autres trimestres, ils devraient afficher un rythme de croissance situé entre 0,1% et 0,2%. Si la méfiance des marchés financiers par rapport à la crise de la dette en Europe se dissipe cette année, la croissance trimestrielle du PIB de la zone euro devrait s'accélérer dans le courant de 2012, ce qui impliquerait une croissance annuelle de 1,2% tout au plus. Le principal risque consiste en une prolongation, voire aggravation des perturbations sur les marchés financiers, ce qui pourrait amener les entreprises et les ménages à réduire encore davantage leurs dépenses.

L'économie belge a enregistré une croissance soutenue au premier et au deuxième trimestres de 2011 (1% et 0,7% respectivement). Le ralentissement de la conjoncture internationale devrait avoir un impact notable sur la croissance du PIB belge au second semestre (en moyenne 0,2% par trimestre). La forte croissance annuelle prévue pour 2011 (2,4%) est donc à mettre entièrement sur le compte des bons résultats du premier semestre. En 2012, la croissance trimestrielle devrait s'intensifier progressivement pour atteindre 0,6% au cours du second semestre grâce aux exportations, à la consommation privée et aux investissements des entreprises. Cependant, ces trois composantes afficheraient, sur base annuelle, de moins bons résultats qu'en 2011. La croissance du PIB tomberait à 1,6%.

L'emploi intérieur a fortement augmenté entre le premier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011. Ensuite, le rythme des créations d'emploi devrait sensiblement diminuer sous l'effet du ralentissement économique. Grâce à un point de départ élevé, en 2011, l'emploi progresserait toutefois de 54 200 unités en moyenne. En 2012, les créations nettes d'emploi se limiteraient à environ 30 000 unités. Le nombre de chômeurs diminuerait de 23 600 unités cette année mais progresserait de 9 500 unités l'an prochain.

L'inflation, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation, s'établirait à 3,5% en 2011 et à 2% en 2012. Quant à l'indice santé, sa progression serait de 3% en 2011 et de 2,1% en 2012. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot (117,27) serait dépassé en février 2012.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe